

**Procès verbal de la séance du  
Conseil Municipal du 25 juillet 2018**

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice sauf messieurs Philippe BESSE et François BURG, excusés.

David LEBREAUD FAURE a été nommé secrétaire.

Début séance : 20 h 40 - Fin de séance 23 h 30

**Ordre du jour :**

**Approbation du compte rendu du 19 juin 2018**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**Deliberations:**

**1. Poste d'adjoint technique 2eme classe - Création d'un poste (25 h 1/4 semaine) et suppression du poste (28 h /semaine)**

Madame Naïma SOULIE conformément à la délibération du 4 décembre 2017 occupe un poste d'adjoint technique 2ème classe sur la base de 28 h par semaine et ce à compter du 1er janvier 2018.

A partir de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, la semaine scolaire reviendra à 4 jours. Ce poste affecté à l'école est concerné par la diminution du temps de travail à la rentrée scolaire 2018-2019 dans la limite des 10 %. Ainsi son temps de travail passera donc de 28 h par semaine à 25 h ¼.

La diminution de ce poste implique un changement de régime de retraite pour l'agent.

Madame le Maire précise que ce changement a été soumis au Comité Technique du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot lors de la séance du 5 juillet 2018. Cette instance a donné un avis favorable, cette délibération peut être portée au vote du conseil municipal.

***Délibération approuvée à 9 voix pour et 1 abstention.***

**2. Conventions à conclure avec les propriétaires de points d'eau privés pour la défense incendie publique.**

Suite à diverses rencontres avec le SDIS où étaient présentes Corinne FONT et Roselyne VALETTE et où ont été validés par le SDIS des points d'eau susceptibles de convenir pour la défense incendie, il est donc nécessaire de faire signer aux divers propriétaires une convention de mise à disposition (Commune-SDIS) dans le cadre de la défense incendie publique. Les quatre conventions sont conclues pour une durée de 3 ans. Après signature, le SDIS mettra à jour la liste des points d'eau incendie.

C'est à partir de là que nous analyserons en collaboration avec le SDIS les besoins en termes de défense incendie sur notre commune, un échéancier des travaux sera à mettre en place.

***Délibération approuvée à l'unanimité***

**3. Dissolution du Syndicat Intercommunal d'assainissement des cours d'eau des cantons de Montcuq, Castelnau Montratier et Lalbenque.**

Par délibération en date du 12 juillet 2018, le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des cours d'Eau de Montcuq, Castelnau-Montratier et Lalbenque a donné son accord à la dissolution du Syndicat, ainsi que le transfert de l'actif, du passif et du personnel à la Communauté des Communes du Quercy Blanc.

Le conseil municipal en application des dispositions des articles L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit délibérer à ce sujet.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité***

### **4. Virement de crédits exercice 2018 : budget COMMUNE décision modificative 01**

Cette décision modificative intervient à 2 niveaux :

Point 1 : virement concernant des crédits insuffisants pour certains articles du budget primitif 2018.

- compte 2184 op 251 : Achat bancs église :	+ 1 600,00
- compte 21318 op 253 : Rénov. énergétique salle des fêtes:	- 1 600,00
- compte 21318 op 250 : Rénov. Agence postale :	+ 6 000,00
- compte 2313 op 238 : trx optimisation énergétique :	- 6 000,00

Point 2 : ouverture de crédits afin de régulariser la différence entre le montant des RAR en recettes au 31/12/17 au Compte Administratif soit 25 106 € et le montant des RAR recettes reportées au BP 2018 soit 30 370 € :

Recettes Investissement :

- compte 1322 op 239 : subvention région :+ 1 944,00
- compte 1341 op 239 : subvention DETR :+ 3 320,00

## ***Délibération approuvée à l'unanimité***

### **Questions et Informations diverses.**

- **Réfection façade Est mairie** : Madame le Maire fait part de la réception du devis de l'entreprise RODRIGUES BIZEUL pour un montant de 21 811,90 € HT suite à sa demande. En revanche, elle précise que sur ce devis n'est pas pris en compte le petit garage.

Jean Pierre BROUQUIL se charge de solliciter un autre artisan.

- **Pertes sur créances éteintes dans le cadre d'une procédure de surendettement** :

Madame le Maire informe l'assemblée de créances éteintes pour un montant de 732,57 € dans le cadre de la procédure de surendettement (jugement du 19 septembre 2016 du TI de Cahors prononçant un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire au profit de DELVILLE Michel et Christelle).

- **Réparation vitraux église** : Information sur des devis de rénovation réceptionnés par Jean Pierre BROUQUIL :

==> vitrail cassé côté gauche devis de 1 400 € HT

==> vitrail du cœur devis de 6 532 € HT

- **Réparation des cloches de Saint Cevet** :

Madame le Maire présente le devis de 1 110 € HT concernant la réparation mécanisme des cloches. Il sera recherché l'origine de ce dysfonctionnement qui pourrait provenir de la charpente qui est déformée.

- **Agence Postale de Fontanes** :

Madame le Maire informe l'assemblée de la proposition faite par la poste soit l'implantation d'un îlot informatique tout-en-un : ordinateur avec portail d'accès aux sites des opérateurs public (type MSAP), imprimante/scanner, borne Wifi. Madame STRAZERRI étant favorable pour suivre les formations proposées, nous avons décidé de répondre favorablement. Courant octobre, l'horaire du lundi APM soit de 14 h à 16 h sera prévu pour ces tâches à savoir être à la disposition des habitants pour naviguer sur tel ou tel site en cas de difficulté ou absence de matériel informatique personnel. Cet équipement est financé par la poste dans son intégralité.

- **Projet d'acquisition de la maison Lefranc et parcelles voisines** :

la mairie a reçu une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour ce bien, il revient donc dès à présent de se positionner sur la suite à donner. Soit la municipalité à un projet et peut préempter le bien soit elle n'a pas de projet et le bien peut alors être vendu à un privé.

Madame le Maire est régulièrement en relation avec les services de la REGION et du GRAND CAHORS sur le suivi de la DIA et la procédure à mettre en place.

Une première réflexion de projet a été menée ; celle-ci reposerait sur une maison d'accueil intergénérationnelle avec une assise financière assurée par l'établissement Public Foncier d'Occitanie.

Le dossier est à ce jour à l'étude.

Sur le principe, l'assemblée se prononce favorablement pour tenter d'acquérir ce bien avec l'aide des services de l'EPF et par voie de conséquence opter pour préempter sur la totalité du bien le moment venu.

- **Inauguration plaine des jeux et rénovation école optimisation énergétique** : Madame le Maire se charge de proposer deux dates soit le 20 soit le 27 octobre 2018 aux divers partenaires.

- **Evolution réglementation marchés publics** :

Madame le Maire informe l'assemblée que le seuil de l'obligation de dématérialiser les marchés publics sera de 25 000 € HT à compter du 01 octobre 2018.

- **Synthèse des ateliers projet de territoire** : A votre disposition à la mairie.

- **Compteur Linky** : Suite à courrier, Madame le Maire a reçu le représentant d'ENEDIS sur le secteur. Sur le territoire de notre commune, les compteurs ne seront remplacés par des compteurs linky qu'en 2020. Mr Montagnac d'ENEDIS précise que courant 2019, il peut venir lors d'une réunion de conseil municipal expliquer le fonctionnement des nouveaux compteurs et apporter des réponses aux questions qui se posent de part et d'autre. Madame le Maire lui en fera la demande le moment venu.

- **MAM** (Maison d'assistantes maternelles): prochaine réunion le 13 Août ; le bail emphytéotique n'est pas réalisable par le SMOCS, recherche d'un autre lieu pour accueillir cette maison d'assistantes maternelles. Sur ce projet sont présents Jean Pierre BROUQUIL et Roselyne VALETTE.

- **11 novembre 2018** : Jean-Pierre BROUQUIL propose de remplacer le marronnier récemment détruit par un orage, par un autre arbre. Un marronnier rouge sera ainsi replanté. David LEBREAUD FAURE, Stéphane MACHEMIE, Laurent PERRIE et Jean-François PLANAVERGNE sont chargés de cette opération.

- **Fête votive** : Serge VAILLES, trésorier au Comité d'animation loisirs et culture fait un appel aux bénévoles pour effectuer les diverses tâches durant les deux jours de la fête qui incombent seulement sur quelques personnes. Une aide ponctuelle d'une heure serait appréciée.

#### **Dates à retenir :**

- **27/08** : réunion de la commission communale PLUi (répertorier les emplacements réservés, le patrimoine bâti et naturel à préserver et l'inventaire des bâtiments en zone A ou N et pouvant changer de destination)

Présence de Corinne FONT, Roselyne VALETTE et Jean Pierre BROUQUIL

- **6 et 20/08** : réunion chantier école, Présence Jean Pierre BROUQUIL et Roselyne VALETTE

- **17/09** : réunion école à 18 heures à Montdoumerc : mode de calcul des frais de personnel du RPI, montant à régler par les enfants prenants le car (accompagnatrice), harmonisation subvention coopérative scolaire, ...

Présence de David LEBREAUD FAURE

La séance est levée à **23 h 30**.

Prochain conseil municipal : le vendredi 7 septembre à 20 h 30.